

Nations Unies
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



Distr.
GÉNÉRALE

A/C.2/42/SR.1-46/Corrigendum*
18 janvier 1989

QUARANTE-DEUXIÈME SESSION

Documents officiels

FRANCAIS

DEUXIÈME COMMISSION

COMPTES RENDUS ANALYTIQUES DES 1re A 46e SEANCES

Rectificatif

On trouvera dans le présent document les rectifications apportées par les délégations et le Secrétariat au texte français des comptes rendus analytiques des séances tenues par la Deuxième Commission au cours de la quarante-deuxième session (A/C.2/42/SR.1 à 46). Après la publication du présent rectificatif, le texte desdits comptes rendus sera tenu pour définitif.

4e séance

Paragraphe 8

Les 13e et 14e lignes doivent se lire comme suit :

commerce international des produits agricoles, l'un des points névralgiques, tous les pays ont leur part de responsabilité dans la situation actuelle, mais la

12e séance

Paragraphe 14

La 8e ligne doit se lire comme suit :

d'environ 30 milliards de dollars des Etats-Unis en 1986, dont 3,8 milliards de dollars des Etats-Unis au FMI. A cet égard, le rapport du

Paragraphe 17, 12e ligne

Au lieu de d'un autre organisme multilatéral approprié lire dans une autre instance internationale avec la participation, sur un pied d'égalité, de tous les gouvernements intéressés

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

15e séance

Paragraphe 60, 3e ligne

Après sud-saharienne insérer appliquant des politiques économiques rationnelles

18e séance

Paragraphe 24

A la fin du paragraphe ajouter la phrase suivante :

Le représentant de la République démocratique allemande rappelle qu'en vertu de la décision 1987/112 du Conseil, la structure définitive du Secrétariat dans les domaines économique et social ne pourra être déterminée que lorsque la Commission spéciale aura terminé ses travaux.

21e séance

Paragraphe 50, 4e ligne

Au lieu de la résolution 1987/112 lire la décision 1987/112

24e séance

Paragraphe 27, 3e ligne

Au lieu de résolution 33/134 du 19 décembre 1978 lire résolution 33/134 du 14 décembre 1978

25e séance

Paragraphe 70, 4e et 5e lignes

Au lieu de et du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe lire en ce qui concerne les secours en cas de catastrophes naturelles. Il souligne le rôle important que remplit le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe dans le suivi, la coordination et l'organisation de la coopération internationale dans ce domaine et appuie la proposition du Secrétaire général tendant à maintenir le Bureau comme entité séparée de l'Organisation des Nations Unies. Il

26e séance

Paragraphe 64

La dernière ligne doit se lire comme suit :

adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social ne devrait pas préjuger le résultat des travaux de la Commission spéciale.

30e séance

Paragraphe 17

La première phrase doit se lire comme suit :

M. WORONIECKI (Pologne) dit que la Bulgarie, la Hongrie, la Mongolie, la République démocratique allemande, la RSS de Biélorussie, la RSS d'Ukraine, la Tchécoslovaquie, l'URSS, au nom desquelles il intervient également, accordent une grande importance aux activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine économique et social concernant le problème du Moyen-Orient et surtout aux mesures du genre de celles qui sont prévues dans la résolution récemment adoptée.

31e séance

Paragraphe 77, 6e ligne

Au lieu de 60 pays lire 16 pays

Paragraphe 78

La troisième phrase doit se lire comme suit :

Un dilemme existe cependant en ce qui concerne les programmes car ceux-ci n'incluent ni le Programme alimentaire mondial, ni le FISE, ni l'assistance technique fournie par les banques de développement régionales ou les institutions spécialisées.

32e séance

Paragraphe 3

Les 8e et 9e lignes doivent se lire comme suit :

d'autres domaines importants afin qu'ils soient en mesure d'exécuter efficacement leurs propres programmes de développement, notamment leurs projets ayant directement

Paragraphe 8, 2e ligne

Après projets insérer d'assistance supplémentaire

34e séance

Paragraphe 55, 1re ligne

Au lieu de M. GAJENTAAN lire M. FAABORG-ANDERSEN

36e séance

Paragraphe 80

La 2e ligne doit se lire comme suit :

doit être renforcée et M. Brauneis convient que l'Acte final ne constitue pas la seule

Après la première phrase insérer la phrase suivante :

La CNUCED doit poursuivre ses travaux sur la base de son mandat, tel qu'il figure dans la résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale.

39e séance

Paragraphe 60

Les première et deuxième lignes doivent se lire comme suit :

M. ZIELINSKI (Pologne), prenant également la parole au nom de la Bulgarie, de la Hongrie, de la Mongolie, de la République démocratique allemande, de la RSS de Biélorussie, de la RSS d'Ukraine, de la

43e séance

Paragraphe 10, deux premières phrases

Substituer au texte actuel :

M. ZVEZDIN (Union des Républiques socialistes soviétiques) dit que la version révisée du projet de résolution reprend la plupart des suggestions qui ont été faites par les délégations tant des pays développés que des pays en développement.

Paragraphe 49, quatrième et cinquième phrases

Substituer au texte actuel :

M. Field rappelle la position bien connue du Gouvernement britannique selon laquelle des mesures spécifiques en faveur des pays en développement sans littoral doivent être prises, qui soient en rapport avec leur niveau de développement individuel et qui visent directement à compenser leurs handicaps géographiques concrets. Le Gouvernement britannique a l'intention de continuer à fournir une assistance aux pays en développement sans littoral par le biais d'institutions bilatérales et d'autres institutions multilatérales.

Paragraphe 108, 5e ligne

Au lieu de l'écologie lire le plan écologique